

## INTERVENTION DU 12 FEVRIER 2018

Quel manque d'élégance, quelle honte et enfin quelle violence dans les propos que vous venez de tenir.

Tout d'abord je voudrais réagir sur ce qui vient d'être dit tant sur la forme et que sur le fond.

\*\*

Sur la forme :

- Cette façon de procéder me rappelle les méthodes de certaines entreprises qui licencient pour faute grave alors que se cache un licenciement abusif et un règlement de compte pur et simple.
- Vous tentez de m'abattre et de cacher la fourberie originale. Même si les choses ont été faites et préparées depuis longtemps avec grand soin, sur le plan éthique et la façon de procéder c'est une honte et, encore plus, irrecevable sur le plan moral et une nouvelle trahison après votre désignation au poste de maire en ne respectant pas une fois de plus votre parole.
- Honte car chacun d'entre nous majorité comme opposition nous avons le droit d'être respecté. Vous devez savoir que Monsieur Donath m'a prévenu de sa décision en me téléphonant sur mon mobile sans aucune convocation explicite à un entretien préalable puis par un arrêté envoyé par lettre recommandée. Trouvez-vous normal de faire cela à quelqu'un qui a donné 16 ans, et pas simplement 4 ans, à sa ville et participer à de nombreuses campagnes en faisant plus de 60% des voix sur Bourg-la-Reine.
- Honte car tous ces pseudo éléments à charge sont manigancés et planifiées depuis plus d'un an. J'ai exercé ma délégation, malgré des conditions difficiles et une volonté délibérée du Maire de m'écarter de mes fonctions. En effet, vous avez explicitement demandé mon exclusion des réunions des maires adjoints et vous m'avez systématiquement court-circuité dans mes prises de rendez-vous avec les acteurs économiques et dans la gestion des dossiers et avec quel succès sur le dossier « Optique 2000 » et la boutique « Orange ».
- Honte car nous sommes là pour servir nos concitoyens et pas pour répondre aux petites ambitions de certains pour devenir enfin 1<sup>er</sup> maire adjoint. Que d'attente et de déception enfin le graal ... Bravo Angélique.

\*\*

Sur le fond

- Pendant plus de 5 ans j'ai diminué l'endettement notre ville et refusé l'augmentation des impôts. Le développement économique a été une belle découverte et l'installation de nombreux nouveaux commerçants dans notre ville par exemple du fromager et bientôt d'une crêperie à la vieille poste de belles réussites que je partage avec les services de la ville dont le travail au quotidien est dévoué et remarquable.
- Dans la longue litanie que vous venez de prononcer il manque le principal. Le jour où Monsieur Donath, je vous ai rappelé nos engagements électoraux notamment de ne pas

augmenter les impôts. Même si c'est difficile on respecte ses engagements et je considère que prendre comme première décision d'augmenter les impôts a été faux pas. L'augmentation des impôts n'était pas inéluctable mais la facilité.

- Mais une autre réalité est exposée de façon crue ce soir : Deux visions de la politique qui s'opposent. En effet, moi je considère contrairement à vous :
  - Que le débat, l'échange voire la confrontation des idées sont le ciment de la démocratie locale et des vrais hommes politiques au service des autres.
  - que la sérénité des débats et du commandement, le pathos pour son prochain et l'honnêteté intellectuelle sont des qualités indispensables.
  - que Alors que le paysage politique se recompose et que les communes voient leurs missions et leurs moyens considérablement bouleversés on doit garder en tête qu'en politique l'éthique, le respect de ses valeurs et les compétences d'où qu'elles viennent sont la seule façon de répondre aux demandes de nos concitoyens et à ces nouveaux défis.
  - Que la division, les intrigues de palais, la pression voire le harcèlement que j'ai subi et le mépris amènent le repli puis finalement la défaite d'une équipe municipale.

\*\*

Pour toutes ses raisons et pour conclure, je vous demande conformément à la circulaire définissant les modalités d'élection et d'exercice un vote à bulletin secret.

Selon mes conseils, je cite « l'article L.2122-18 du CGCT dispose que lorsqu'un maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer, au scrutin secret par parallélisme des formes avec les modalités de désignations des adjoints, sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions »

Au moment où je vous parle, j'avoue que je ne vous reconnais plus tous dans cette salle.

Surtout ne vous leurrez pas ce qui m'arrive ce soir vous arrivera aussi à vous tous autour de cette table mais aussi à tous ceux réginaburgiens associations ou riverains qui oseront avoir un avis différent ou exprimé un doute.

Réveillez-vous .... Réagissez...

Cette farce grotesque et indigne ne remet absolument pas en cause mon attachement à Bourg-La-Reine. Maintenant je suis libre et je vais consacrer mon temps à veiller à ce que la ville soit dans les mains de personnes respectables et dignes d'elle.

Monsieur Donath nous fait la démonstration ce soir qu'il foule au pied les valeurs d'honnêteté, d'humanité et de déontologie.

Et bien bas les masques : Ne vous trompez pas aujourd'hui vous avez vu le vrai visage et les nouvelles méthodes dites de « management » du maire et de sa garde rapprochée.

Rappelez-vous enfin que la cooptation ne vaut pas élection par les urnes et que votre dernier coup bas de ce soir à mon encontre ne renforcera pas votre légitimité aux yeux des réginaburgiens.

Merci